



MAIRIE DE SAINT VERAND



Compte-rendu du Conseil Municipal Du lundi 15 mars 2021

Présents (excusés) : Mrs et Mmes Patrick ABBAMONTE, Isabelle AULAS, Camille BERCHOUX, Gérard CHARDON, Thérèse CHAVAND, Jean-Jacques CORBIGNOT, Nadine IMBERT, Christophe MALARD, Aurore MOISSET, Joël MORAND, Guillaume PETIT, Dominique POUTIGNAT, Joëlle RADDAZ, Christophe TRIOMPHE, Martine VIVIER-MERLE

Pouvoirs : Joël MORAND à Jean-Jacques CORBIGNOT

Secrétaire de séance : Camille BERCHOUX

Gérard Chardon ouvre la séance à 18h45 en salle du conseil municipal. Camille BERCHOUX est désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal (art. L 2121-15 du CGCT).

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

- ↳ Urbanisme : dossiers en cours
- ↳ Projets communaux et travaux en cours
- ↳ CRTE : demandes de subventions DSIL et DETR
- ↳ Maîtrise d'œuvre projet CHABERT/MOYERES
- ↳ Décision de justice
- ↳ Questions diverses

ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE :

- ↳ Communication
- ↳ Epicerie solidaire
- ↳ Fleurissement

URBANISME

Le Maire rend compte au Conseil Municipal des demandes d'urbanisme reçues et des décisions prises suite à leur instruction :

	N°069239 ...	Date de dépôt	Pétitionnaire		Objet	Décision
PC	2100001	04/02/2021	CUBIZOLLES Yohan / VACHER Vanessa	Lot 11	Construction maison individuelle + garage	En cours
PC	2100002	05/02/2021	PASSINGE Nicolas / BRIATORE Marine	Rte de Taponas	Construction maison individuelle	Accord
PC	2100003	11/02/2021	ALVES Manuel / MONTEIRO Maria Dolores	Lot 22	Construction maison individuelle	Accord
PC	2100004	11/02/2021	MOUNIER Nicolas	Lot 18	Construction maison individuelle	En cours
PC	2100005	25/02/2021	JUGNET Maxime / BARLERIN Annabelle	Lot 17	Construction maison individuelle	En cours
PC	2100006	05/03/2021	SCI TMG / GAUTHIER Anthony	Le Bourg	Construction maison individuelle	En cours
PD	2100001	11/03/2021	LEBRAS Yann	Rte du Beaujolais	Démolition hangar	En cours
DP	2100002	14/02/2021	DACLIN Jean-Michel	Les Razes	Réfection toiture	Accord
DP	2100003	18/01/2021	ENERGY / SARZIER Noël	ch des Brouilles	Panneaux photovoltaïques	Accord

DP	2100004	25/01/2021	BERNARD Michael	151 rte du Beaujolais	Isolations par l'extérieur + crépis	Accord
DP	2100005	28/01/2021	ENERGYGO / SARZIER Noël	Ch des Brouilles	Isolation par l'extérieur	Accord
DP	2100006	29/01/2021	BRUNET Clément	Imp de la Salamandre	Panneaux photovoltaïques	Refus
DP	2100007	01/02/2021	Solutions énergétiques de France / CHAPUIS	821 rte des Courses	Panneaux photovoltaïques	Accord
DP	2100008	02/02/2021	EDF ENR / BONNET Billy	58 rue Traversière	Panneaux photovoltaïques	Retirée
DP	2100009	05/02/2021	MAGNIN Philippe	Rte de la Garde	Remplacement d'une clôture bois pas un mur	Accord
DP	2100010	16/02/2021	DEVILLE Georges	Rte du Chevrier	Remplacement de volets bois et changement couleur	En cours
DP	2100011	19/02/2021	DUTOUR Vincent	Rte du Ferrat	Extension d'une terrasse + clôture et portail	En cours
DP	2100012	22/02/2021	AULAS Philippe	Impasse des Abeilles	Création d'un balcon et agrandissement d'une ouverture	En cours
DP	2100013	23/02/2021	ARGENTON Jacky	Rte Fleurie	Piscine hors sol	En cours
DP	2100014	04/03/2021	DUBESSY Benoit	Rte du Chevrier	Rénovation d'une piscine existante + Agrandissement d'un abri de jardin existant	En cours
DP	2100015	15/03/2021	COMMUNE	Eglise	Rénovation de la toiture et de la façade	En cours

PROJETS COMMUNAUX ET TRAVAUX EN COURS

▪ Eglise :

La Fondation du Patrimoine a été sollicitée pour faire appel au mécénat et pour mettre en place une souscription.

Les travaux ont été décomposés en 2 tranches mais il convient de les réaliser conjointement pour mutualiser les frais d'échafaudages. L'architecte réalise actuellement un dossier de consultation des entreprises afin de pouvoir démarrer les travaux avant fin juin 2021. Il a réalisé et déposé la Déclaration Préalable pour les travaux de la façade et de la toiture.

3 demandes de subventions sont en cours auprès de la Région et des services de l'Etat.

▪ Voie nouvelle :

Le chantier a été décalé pour mutualiser certaines interventions. Le réseau d'eau potable a été amené début d'année et les réseaux courants faibles et réseaux telecom ont été posés. Il reste à réaliser l'enfouissement de la ligne haute tension qui devrait être effectué prochainement par l'entreprise Enedis.

Plusieurs intempéries ont engendré des dommages sur les bassins de rétention en travaux, nécessitant des reprises.

L'entreprise Axima interviendra la semaine prochaine pour refermer la route et refaire un bout de rue sur la 13^E devant la Mairie / Eglise. La route sera barrée sauf pour les cars scolaires pendant 1 semaine.

▪ Assainissement :

Les travaux route des Marronniers ont été réalisés. Il reste à faire les enrobés et la reprise du parking (émulsion)

▪ Ecole publique :

La peinture a été faite dans les classes qui ont été fermées. Le revêtement de sol a été décapé à la monobrosse dans ces mêmes pièces.

Les portillons d'accès à la cour seront réhaussés pour éviter les intrusions.

Bilan financier des travaux pour le plafond :

Poste de dépenses	Entreprise	Montant HT	Montant TTC
Mise en sécurité	SCCR	775,00 €	930,00 €
Diagnostic	SYLVA Conseil	4 120,00 €	4 944,00 €
Renfort des fermettes	SCCR	6 660,00 €	7 992,00 €
Contrôle sécurité	APAVE	1 500,00 €	1 800,00 €
	TOTAL	13 055,00 €	15 666,00 €

Financements	Montant
Département	5 000,00 €
FCTVA	2 545,73 €
Commune	8 120,28 €
TOTAL	15 666,00 €

▪ **Ecole privée :**

L'école privée souhaitant s'agrandir, plusieurs solutions sont à l'étude. Une estimation du bâtiment actuel a été réalisée par le service des Domaines. Les membres du Conseil Municipal se prononceront lors d'une prochaine réunion, au vu des retours qui seront formulés par l'OGEC.

▪ **Travaux voirie :**

La programmation a été faite. Elle concerne principalement des traversées à refaire. Les chemins seront en travaux courant avril. La Communauté de communes étant en train de renouveler ses marchés publics, des retards de fournitures sont à prévoir.

L'hiver ayant été rigoureux, de nombreuses voiries sont endommagées. Afin de les traiter au plus vite pour éviter l'aggravation des dommages, il convient de signaler au plus tôt les trous en formation.

▪ **Coupure numéricable :**

Une coupure internet a eu lieu du samedi 13/03 au lundi 15 matin en raison de la rupture du câble provenant de Dareizé, sur le lieu dit « La Tracole ». Environ une quarantaine de poteaux vont être remplacés.

▪ **Fibre**

Les travaux avancent au rythme des sous-traitants.

CRTE : DEMANDES DE SUBVENTIONS DSIL ET DETR / APPEL A PROJET DEPARTEMENT / AMENDES DE POLICE

▪ **Dossier Les Serves**

Il est proposé au Conseil de déposer un dossier de demande de subventions pour la rénovation énergétique du bâtiment Les Serves, actuellement mal isolé et doté d'un chauffage vétuste. Le projet consiste à isoler les plafonds et remplacer la chaudière, ce qui reviendrait à réaliser entre 20% et 30% d'économies d'énergies et supprimer une chaudière fioul de plus de 30 ans. De plus, il s'agirait de changer la ventilation pour mieux traiter l'air. Le projet pourrait intégrer la possibilité d'une extension future.

M. le Maire propose au Conseil Municipal de valider le projet pour le bâtiment Les Serves et de lancer une consultation pour retenir un maître d'œuvre chargé de définir les travaux et de conduire le chantier.

Le chantier serait réalisable dans les délais impartis des CRTE. Aussi, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de déposer des demandes de subventions auprès de l'Etat au titre de la DSIL « rénovation énergétique » et de la DSIL « classique ».

Délibération n°2021-03-01 : DSIL Les Serves

M. le Maire propose au Conseil Municipal de déposer un dossier au titre de la DSIL « rénovation énergétique » exercice 2021 et de la DSIL classique exercice 2021 pour le projet de rénovation du bâtiment Les Serves, sur la base des montants financiers suivants :

Coût du projet	
Nature des dépenses	Montant HT
Rénovation énergétique et isolation : isolation du plafond, réfection ventilation, remplacement de la chaudière, remplacement des translucides	100 800 €
Honoraires de maîtrise d'œuvre	12 000 €
Remise en état de propreté et réaménagement intérieur (toile de verre, peinture, papier peint, embrasures de portes et fenêtres)	6 000 €
TOTAL	118 800 €

Recettes prévisionnelles		
Nature des recettes	Taux	Montant
DSIL rénovation énergétique pour les travaux énergétique et la maîtrise d'œuvre	80%	90 240 €
DSIL classique pour les travaux de remise en état	80%	4 800 €
Autofinancement de la commune	20%	23 760 €
TOTAL		118 800 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE l'exposé de M. le Maire
- AUTORISE M. le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre de la DSIL rénovation énergétique et de la DSIL classique
- SOLLICITE une subvention de 90 240 € auprès de l'Etat dans le cadre de la DSIL rénovation énergétique
- SOLLICITE une subvention de 4 800 € auprès de l'Etat dans le cadre de la DSIL classique
- PREVOIT l'inscription de ce projet au budget communal
- AUTORISE M. le Maire à effectuer toute démarche et à signer tout document relatif à cette opération.

DOSSIER CHABERT/MOYERES – MAITRISE D'OEUVRE

Il est proposé de monter un dossier pour rénover le bâtiment. Au vu de la complexité du projet, une première demande sera déposée dans le cadre des CRTE (dossier ALTE) et complétée ensuite par le maître d'œuvre retenu. M. le Maire propose de faire appel à une maîtrise d'œuvre (architecte et bureau d'études fluides). Une publicité sera lancée afin de sélectionner un maître d'œuvre et son équipe d'ingénierie.

APPEL A PROJET DEPARTEMENT

M. le Maire propose aux membres du Conseil de préparer des projets pour la prochaine séance du Conseil Municipal.

AMENDES DE POLICE

Un dossier en lien avec la sécurité sera présenté au prochain conseil et sera déposé.

COMMUNICATION

La commission s'est réunie jeudi dernier et a eu des retours positifs pour le dernier bulletin municipal.

Le Petit Véranais ne sera pas édité cette année.

Les interviews des présidents des associations sont reportées en raison de la crise sanitaire.

Une plaquette d'information sera éditée à destination des nouveaux arrivants. Il s'agira de souhaiter la bienvenue et d'informer sur la commune : infos utiles (horaires de la Mairie, le ramassage des poubelles, les déchetteries, le respect des voisins, l'écobuage...), les services disponibles (petite enfance/scolaire/centre aéré/PMI, ADMR, Entraide Tararienne), les commerces, la médiathèque, la liste des associations, des photos du village, la carte du village, les règles d'urbanisme...

L'application Panneau Pocket sera expérimentée cette année, après validation par 7 voix pour et 4 abstentions.

FLEURISSEMENT

Le projet de fleurissement de la route des Courses est présenté par G. Petit. Des plantes vivaces et plantes qui résistent bien à la sécheresse seront plantées lundi 12 avril puis au mois de mai. Le fleurissement pour la voie nouvelle et les bassins de rétention sera présenté ultérieurement. L'entretien des massifs sera fait prochainement. Le nettoyage des trottoirs est à prévoir.

EPICERIE SOLIDAIRE

Une collecte pour l'épicerie solidaire du Bois d'Oingt va être organisée par le CCAS pour une revente à bas prix aux bénéficiaires (sur dossier auprès du Département)

EHPAD JEAN BOREL

Un nouveau bureau a été élu. L'avenir est incertain pour la maison de retraite au vu des projets de regroupements malgré sa taille limite mais viable. Des études de faisabilité sont en cours.

DECISION DE JUSTICE

G. Chardon donne lecture du jugement du Tribunal d'Instance de Villefranche relatif au contentieux avec une locataire. Le jugement est défavorable pour la commune qui doit réaliser des travaux de réfection assortis d'indemnités.

DIVERS

▪ Mesures radar pédagogique RD 13E / ElanCité

Les résultats seront présentés en détail lors d'une réunion ultérieure. Le bilan est plutôt satisfaisant avec seulement 5% de non-respect des vitesses.

▪ Logiciel Médiathèque : devis Decalog

Un devis a été établi pour remplacer le logiciel de la médiathèque devenu obsolète. Il faut compter un investissement de 2 640 € TTC et une maintenance annuelle de 596 €. Le Conseil Municipal donne son accord pour cette dépense mais demande de précisions quant à la maintenance annuelle la 1^{ère} année.

▪ Délibération n°2021-03-02 : mutuelle intercommunale

Gérard Chardon et Martine Vivier-Merle exposent que la commission sociale de la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées coordonne une démarche partagée de mutuelle intercommunale à destination des administrés du territoire. Dans le cadre du nouvel appel à projets qui permettra de choisir le nouveau prestataire en 2021, 27 communes ont fait part de leur souhait de faire bénéficier à leurs habitants des contrats qui seront négociés avec le nouveau prestataire et ce, pour une durée de trois ans.

Pour répondre aux exigences administratives de cet appel à projets, il a été proposé que les élus puissent s'appuyer sur les documents réalisés lors de la précédente consultation et ainsi de s'affranchir des coûts de prestation d'un juriste. Néanmoins, des frais inhérents à la publication de l'appel à projets, à la rédaction du cahier des charges, à la rédaction des synthèses d'analyse des offres seront nécessaires. Un agent de la commune de Anse pourra être mis à disposition de cette démarche. Il convient donc de pouvoir dédommager la commune de Anse de cette mise à disposition.

Il est convenu qu'un forfait de 100 euros par commune sera suffisant pour couvrir les frais administratifs.

Le Maire propose de participer au projet de mutuelle intercommunale des pierres dorées, d'adhérer à la démarche et aux conditions financières décrites précédemment et de signer la convention de partenariat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE d'adhérer à la démarche et de participer aux frais de mise en place de la mutuelle intercommunale dont le coût s'élève à 100 € TTC.
- DECIDE de régler la somme de 100 € à la commune de Anse et d'inscrire les crédits au budget 2021.
- AUTORISE M. le Maire à signer la convention de partenariat et tout document relatif à cette opération.

▪ **Taux des taxes communales 2021 :**

Une proposition sera faite lors de la prochaine séance pour maintenir les taux à l'identique. Mais la délibération intégrera la part départementale qui est rétrocédée aux communes avec la loi de finances 2021.

▪ **SYDER :**

En raison de la réforme de la taxe d'habitation, la répartition entre la fiscalisation et la budgétisation est à revoir pour l'année 2021.

▪ **Eolien :**

Les maires de communes (Ternand, Létra, Chamelet, Dième, St Clément et St Vérand) ont été rencontrés par ENEDIS Eolien dans le cadre d'une étude d'opportunité sur l'implantation de l'éolien dans le Beaujolais. L'analyse actuelle démontre que peu de secteurs seraient favorables au vu des contraintes : voisinage, couloirs aériens... Un avis sera demandé aux conseillers municipaux lors de la séance du 6 avril 2021.

Une réunion d'échanges entre les maires et les adjoints de ces communes aura lieu le 8/04/2021 à 20h en Mairie de Ternand.

▪ **Centre de loisirs**

Le centre aéré a bien fonctionné lors des dernières vacances

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 40. La prochaine séance aura lieu le mardi 6 avril 2021 pour le vote du budget.

